



## Exhumation d'un corps sans l'avis de son conjoint

Par **baboudu42**, le **23/09/2013** à **21:13**

bonsoir,

Mon père a été veuf lorsque j'avais 2 ans. Il s'est remarié avec ma belle mère (qui avait déjà 3 enfants) et se sont mariés. Elle est décédée il y a 5 ans et a été enterrée selon ses volontés dans le cimetière de son choix. Hors ses enfants viennent de la faire exhumer il y a pas longtemps pour la mettre dans le caveau de ses parents dans un autre cimetière tout cela sans demandé l'avis à mon père avec qui elle est restée mariée 33 ans !!!!! Ont ils le droit et sinon que doit on faire pour faire estimer le préjudice causé à mon père qui a 84 ans et qui a appris ça par hasard en se rendant au cimetière où elle était censée être depuis 5 ans ? Aider moi à trouver des réponses !!!!